



PHOTO DE PROMO

Formation statutaire des directeurs 2025-2026 (33^{ème} promotion)

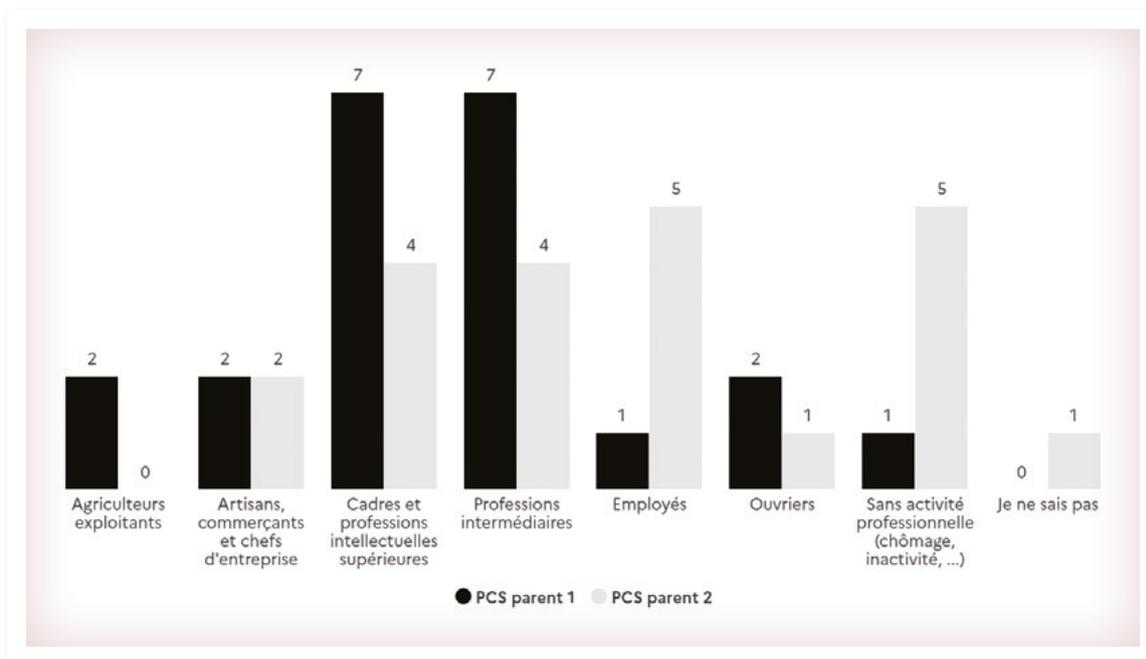
Avant-propos L'Observatoire de la formation à l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) produit des données permettant de mieux connaître les publics, et les formations dispensées à l'école. Cette synthèse présente les principaux résultats d'une étude sociodémographique réalisée auprès des stagiaires de la 33^{ème} promotion de la formation statutaire des directeurs 2025-2026 (N = 22). Pensé de sorte à être reproductible (auprès d'autres corps en formation à l'ENPJJ) et reconductible chaque année, ce type d'étude permet de : renseigner les profils et les attentes des agents en formation ; produire des données fiables sur lesquelles les dispositifs de formation pourront s'appuyer ; développer de nouveaux objets d'études et de recherche en lien avec le champ thématique de la « formation » ; constituer progressivement une mémoire statistique des publics en formation à l'ENPJJ.

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

TRANCHES D'ÂGE	SEXE		
	FEMME	HOMME	TOTAL
Entre 20 et 24 ans	3	0	3
Entre 25 et 29 ans	8	1	9
Entre 30 et 34 ans	1	1	2
Entre 35 et 39 ans	3	0	3
Entre 40 et 44 ans	2	0	2
45 ans ou plus	2	1	3
TOTAL	19	3	22

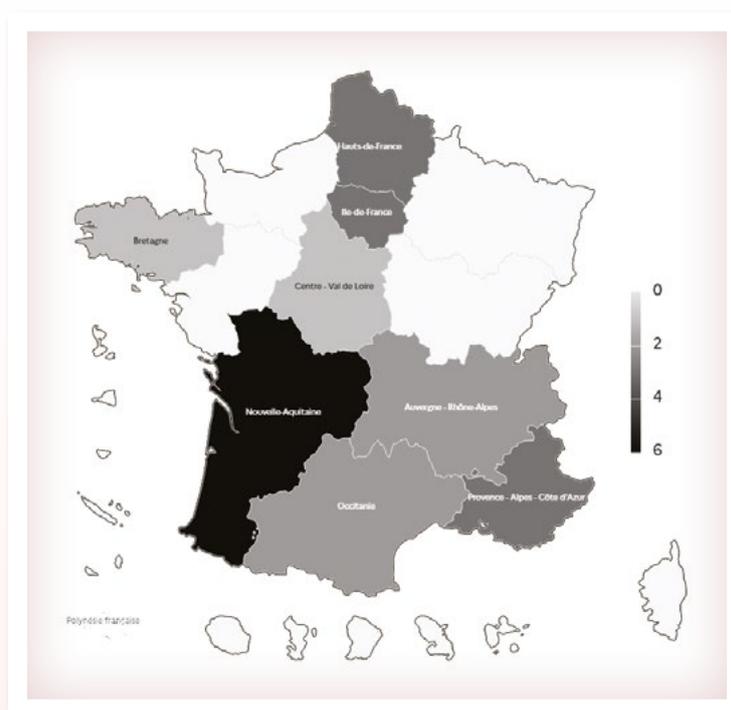
Profils des directeurs stagiaires de la 33^{ème} promotion selon le sexe et l'âge : Les femmes sont plus largement représentées parmi les directeurs stagiaires de la 33^{ème} promotion (N = 19) avec une moyenne d'âge de 31,3 ans. Les hommes, moins nombreux (N = 3), sont plus âgés (37,7 ans en moyenne). La moitié de la population a entre 20 et 30 ans, et plus particulièrement 40% des directeurs stagiaires ont entre 25 et 29 ans.





Origine sociale des directeurs stagiaires : Les milieux sociaux d'origine des stagiaires sont hétérogènes. On remarque cependant une représentation plus importante d'individus dont les parents exercent des fonctions de cadres ou des professions intermédiaires. La nature des professions exercées par les parents regroupe une diversité d'activités inscrites dans le secteur privé. Les professions intégrées au champ de la fonction publique sont plus rares et se rapportent généralement au secteur éducatif ou au champ du travail social hors PJJ. Aucun répondant ne déclare avoir un parent exerçant (ou ayant exercé) un métier en lien avec la PJJ.

NB : « PCS » pour professions et catégories socioprofessionnelles.



Distribution régionale des lieux de résidence des stagiaires : Cette année, les directeurs stagiaires sont majoritairement originaires de la moitié sud de la France (environ 6 répondants sur 10). La Nouvelle-Aquitaine est la région d'origine la plus citée. Plus précisément, les 22 directeurs stagiaires viennent de 19 départements français sur 101.

PARCOURS ANTÉRIEUR À L'ENTRÉE EN FORMATION

CHAMPS DISCIPLINAIRES	NIVEAU DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE		
	BAC+3 / BAC+4	BAC+5 & PLUS	TOTAL
Droit	1	12	13
Autre (préciser)*	1	2	3
Histoire	1	0	1
Psychologie	1	0	1
Science politique	0	1	1
TOTAL	4	15	19

* Le champ « Autre » correspond à des diplômes en langue, littérature et administration économique et sociale.

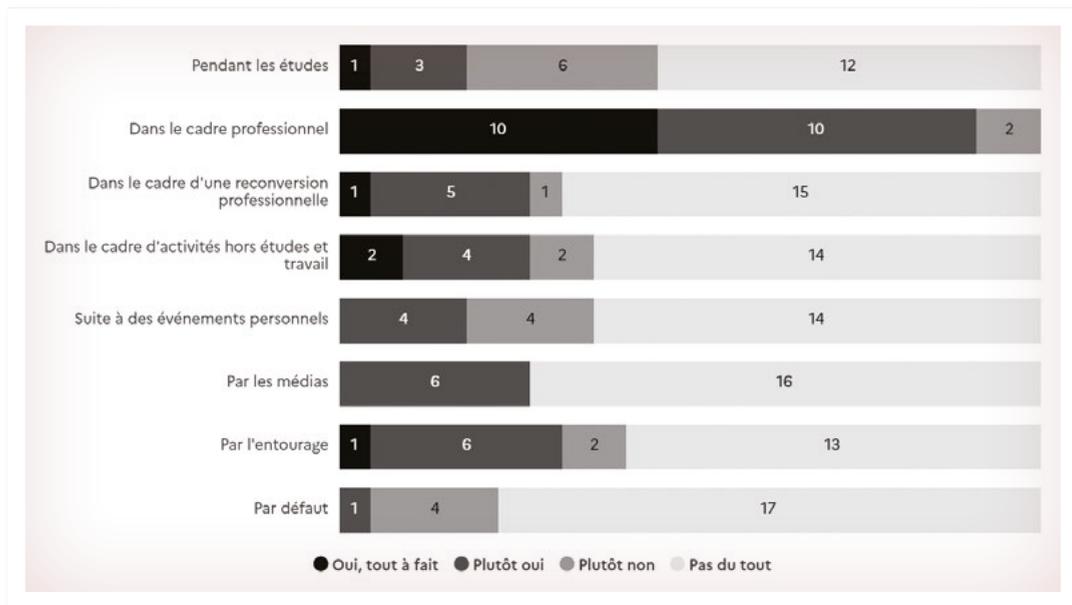
Niveau de diplomation universitaire par champ disciplinaire des directeurs stagiaires : Le niveau moyen du plus haut diplôme obtenu par les stagiaires est de 3 à 5 ans après le baccalauréat. Les titres de niveau bac+5 (N = 15) sont les plus représentés suivis par ceux de niveau bac+3/4 (N = 4). Ces diplômes ont été acquis dans un cadre universitaire ; 2 répondants indiquent l'obtention d'un diplôme d'Etat. Un directeur stagiaire détient une certification équivalente à un baccalauréat général ou technologique. Parmi les titres universitaires acquis par les directeurs stagiaires, ceux-ci sont quasi essentiellement obtenus dans le champ du droit.

EXPÉRIENCE PJJ	EXPÉRIENCE TRAVAIL SOCIAL (HORS PJJ)			TOTAL
	OUI, UNE SEULE	OUI, PLUSIEURS	NON, JAMAIS	
Oui, une seule	2	1	3	6
Oui, plusieurs	2	5	2	9
Non, jamais	2	2	3	7
TOTAL	6	8	8	22

Nombre de directeurs stagiaires ayant eu une/plusieurs/aucune expérience(s) antérieure(s) à la PJJ et/ou dans le travail social (hors PJJ) : 19 directeurs stagiaires témoignent d'expériences professionnelles antérieures à l'entrée en formation dans le champ de la PJJ et/ou dans le domaine du travail social (hors PJJ). Parmi eux, 15 stagiaires déclarent avoir eu une ou plusieurs expérience(s) professionnelle(s) à la PJJ et 10 stagiaires dans les deux domaines (PJJ et travail social hors PJJ). À l'inverse, 3 directeurs stagiaires précisent n'avoir eu aucune expérience ni en contexte PJJ ni dans aucun autre secteur du travail social. On remarque enfin que celles et ceux ayant travaillé à la PJJ ont, pour l'essentiel, occupé des postes d'éducateurs sur un temps plus ou moins long. Les fonctions d'encadrement (ou d'encadrement intermédiaire) sont peu citées et souvent rapportées à des activités contractuelles sur des durées plus modestes (de moins d'un an).

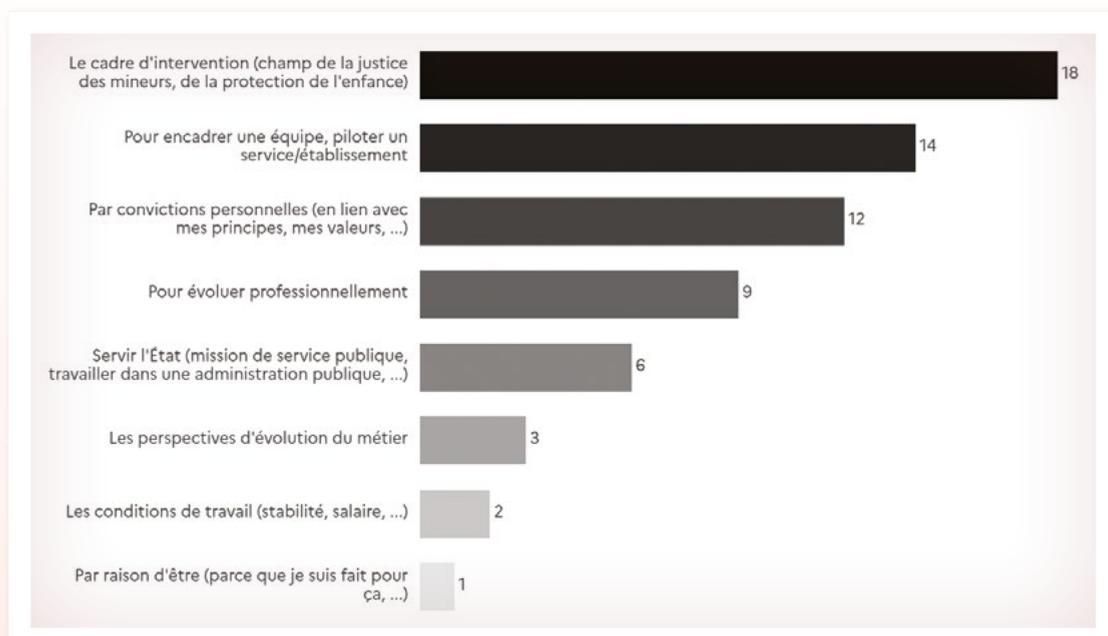


ORIGINE DE L'ENGAGEMENT

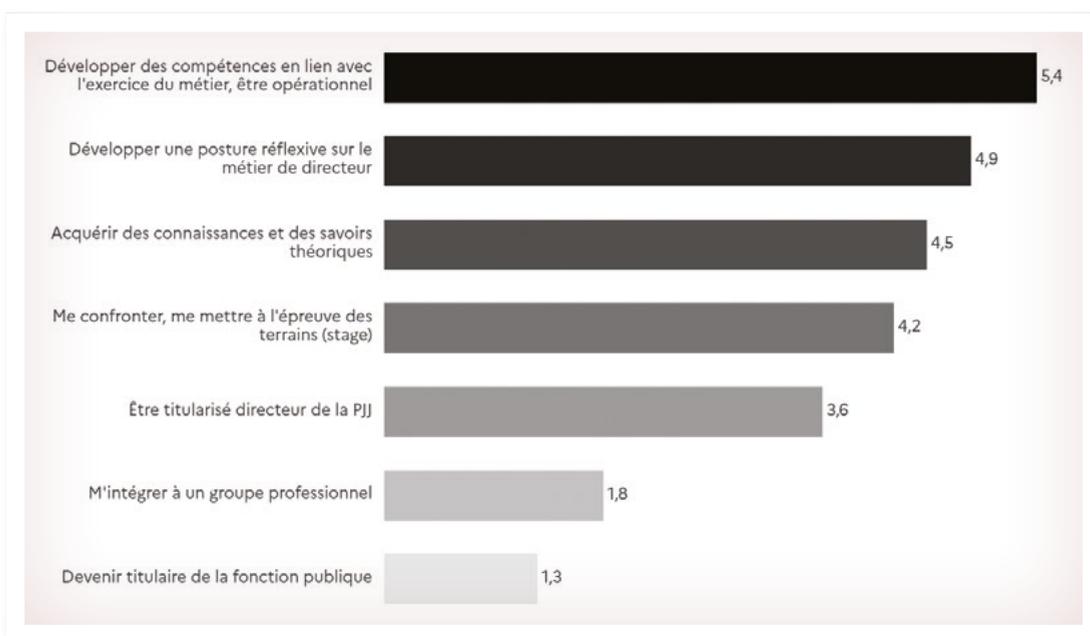


« **D'où vous vient l'envie et/ou l'idée d'exercer ce métier ?** » : Le choix d'exercer le métier de directeur des services de la PJJ trouve essentiellement son origine dans le cheminement professionnel des stagiaires. Les événements personnels passés, l'entourage, les activités hors temps d'études et/ou de travail semblent avoir eu un impact plus relatif sur l'envie d'exercer ce métier. Le temps des études ne semble pas apparaître comme une modalité déterminante, tout comme les médias (télévision, réseaux sociaux, forums, etc.). En revanche, les directeurs stagiaires s'accordent à dire que l'idée d'intégrer le corps des directeurs de service de la PJJ ne s'inscrit pas dans le registre du choix opportuniste ou « par défaut ». Tout porte à croire que ce choix s'inscrit majoritairement dans des logiques individuelles ancrées dans les parcours professionnels.

Les motivations à exercer le métier de directeur des services de la PJJ : Les registres motivationnels les plus cités se rapportent 1) à des considérations liées aux contextes d'exercice du métier (l'articulation entre l'éducatif et le judiciaire, largement recherchée par les répondants diplômés des filières universitaires du droit) ; 2) à l'exercice de fonctions d'encadrement, notamment par l'accompagnement d'une équipe et l'administration d'un service/établissement. L'engagement par convictions personnelles compte aussi parmi les registres motivationnels les plus cités, le désir d'évoluer professionnellement également (en particulier chez les directeurs stagiaires ayant été éducateurs en contexte PJJ). À l'inverse, les conditions de travail et l'engagement vocationnel comptent parmi les motifs les moins cités.

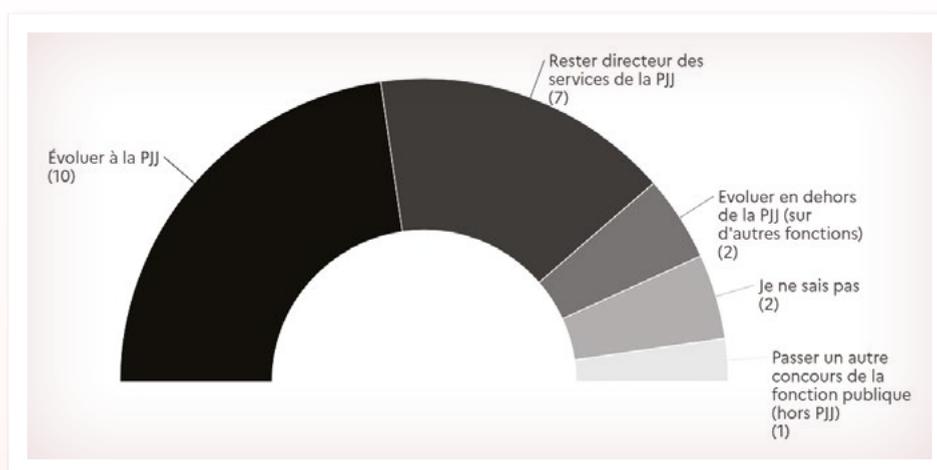


MODALITÉS DE PASSATION DU CONCOURS



Classement des attentes des stagiaires à l'égard de la formation : Les attentes à l'égard de la formation dérivent essentiellement de besoins d'opérationnalité. En effet, la plupart des répondants attendent de la formation d'acquérir et de développer un ensemble de compétences managériales, fonctionnelles, estimées nécessaires à l'exercice du métier. Les attentes à l'égard du développement d'une posture réflexive, de connaissances théoriques et de confrontation à « la réalité des terrains » sont également fortement citées par les stagiaires. L'intégration à un groupe professionnel et la titularisation correspondent aux attentes à l'égard de la formation enregistrant le plus faible score d'importance.

NB : les valeurs représentées correspondent à un indice représentant l'importance de l'attente. Chaque indice est calculé sur la base de la moyenne des scores de chaque attente dans chacun des classements de répondants. Plus la position dans les classements d'une attente est élevée, plus son indice d'importance est grand.



Perspectives professionnelles, 5 ans après la titularisation : Dans l'ensemble, dès l'entrée en formation, les répondants projettent de vouloir faire carrière à la PJJ. Si le maintien dans le métier de directeur des services de la PJJ est régulièrement mentionné, les projections d'ici 5 ans s'inscrivent le plus souvent dans une logique d'évolution professionnelle. Les projets semblent alors pensés par étapes. Sont notamment visés, sur des fonctions identifiées, des postes en contexte de directions territoriales et/ou interrégionales. Deux répondants sont indécis. Un seul envisage de passer un autre concours de la fonction publique (hors PJJ).

CHIFFRES CLÉS

- ▶ **22 directeurs stagiaires** de la 33^{ème} promotion 2025-2026 interrogés.
- ▶ **19 sont des femmes.**
- ▶ **La moyenne d'âge de la 33^{ème} promotion est de 32,1 ans.**
- ▶ **19 stagiaires détiennent un diplôme universitaire** principalement dans le champ du droit.
- ▶ **15 de niveau Bac+5.**
- ▶ **15 stagiaires ont au moins une expérience professionnelle antérieure à la PJJ.**
- ▶ **9 répondants ont passé le concours interne** et sont, pour la plupart, d'anciens éducateurs de la PJJ.

MÉTHODOLOGIE

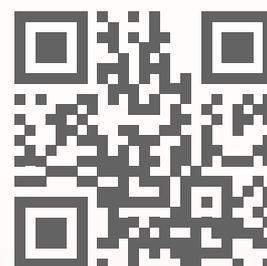
Les données ont été récoltées à partir d'une enquête par questionnaire soumise à la FSD33 le 6 mars 2025 (lors du regroupement de rentrée des stagiaires). La séquence de passation s'est déroulée en direct, dans une salle de l'ENPJJ, en présence des enquêteurs et sur un créneau balisé dans l'emploi du temps de la formation des directeurs.

Élaboré par les chargés d'études, le questionnaire comprend 122 questions réparties sur deux thématiques : les caractéristiques individuelles de la population ; les représentations des stagiaires à leur entrée en formation statutaire. 22 stagiaires étaient présents lors de la passation. Toutes et tous ont complété le questionnaire.

Cette restitution correspond à une étude de cas qui vise à décrire des régularités et des irrégularités statistiques dans les profils des stagiaires de la FSD 33. Les résultats présentés dérivent de l'analyse de réponses renseignées par des professionnels stagiaires découvrant la formation des directeurs à l'ENPJJ – voire le champ de la PJJ pour certaines et certains. Si ce contexte n'a pas d'incidence sur les données renseignant les trajectoires antérieures, il en est probablement autrement s'agissant des éléments relatifs aux représentations qui sont susceptibles d'évoluer durant le parcours de formation. C'est pourquoi d'autres enquêtes, quantitatives comme qualitatives, seront nécessaires pour prolonger, actualiser, comprendre et amender ces premières tendances. A ce titre, le lecteur trouvera les résultats des enquêtes sociodémographiques précédentes consacrées à d'autres promotions et d'autres corps entrant en formation en flashant le QR code ci-dessous.

Visitez l'espace dédié à l'Observatoire de la formation
sur le site web de l'ENPJJ :

www.enpjj.justice.fr/odlf



Directrice de la publication : Frédérique BOTELLA

Comité de rédaction : Delphine BRUGGEMAN, Thibault DELFAVERO, Marie FROUIN

Conception graphique : ENPJJ - Multimédia

Impression : La Gazette Médias

Service de la recherche et de la documentation

ENPJJ – 16 rue du Curoir – 59100 Roubaix

recherche.enpjj-roubaix@justice.fr

